

Les Anges immobiliers

Location-achat



LES ANGES IMMOBILIERS

sont là pour vous aider !

Description sommaire du programme de location-achat de Les Anges immobiliers

Nous vous remercions pour votre demande d'informations au sujet de nos services en matière de location-achat !

Voici les coordonnées de notre site Web pour référence future :

<http://anges-immobiliers.com>

En quelques mots, voici comment nous fonctionnons dans le cadre de notre programme de location-achat.

Lors d'une première entrevue, nous discutons de vos besoins, de votre capacité financière et de vos obligations. Pour accéder à notre programme de location-achat, les critères de qualification suivants sont appliqués :

- Revenus familiaux annuels (incluant les allocations parentales) qui représentent au moins 30 % de la valeur de la propriété (par exemple 60 000 \$ pour une propriété de 200 000 \$)
- Stabilité d'emploi ou de revenus d'au moins 6 mois
- Dépôt d'un acompte représentant au moins 6,5 % de la valeur de revente de la propriété (6000 \$ minimum) - Si vous ne disposez pas de la somme requise, nous avons des solutions intéressantes à vous proposer
- Pointage de crédit de 500 et plus

Lorsque votre demande est acceptée, nous nous intéressons ensuite à la propriété que vous désirez acheter parmi celles offertes sur le marché de votre région. Nous la faisons inspecter et évaluer par des professionnels accrédités, nous l'achetons si elle satisfait nos exigences, nous vous la louons pour une période de temps déterminée d'avance, puis nous vous la revendons. Si c'est requis, une partie des mensualités est consacré à l'accumulation d'un montant supplémentaire d'acompte, dont le total servira de mise de fonds pour racheter la propriété.

Dès le départ et pendant toute la période de location, notre courtier hypothécaire vous assiste pour consolider vos finances et votre crédit. Quelques mois avant la fin de la location, ce professionnel vous accompagne pour obtenir un prêt hypothécaire auprès d'une institution financière.

C'est alors que nous vous revendons la propriété que vous habitez depuis quelque temps déjà. Le prix de vente, les mensualités, l'accumulation de l'acompte ainsi que la durée de la location sont fixés d'avance et scellés dans une convention de location avec option d'achat que signez avec nous chez notre notaire. Au moment de racheter la propriété, la somme

OPPORTUNITÉ EXTRAORDINAIRE D'ICI LE 31 JUILLET !

Depuis le 21 avril 2020, le Gouvernement du Québec permet la visite et l'inspection des propriétés à vendre à la condition que l'acheteur potentiel démontre qu'il doit emménager au plus tard le 31 juillet 2020.

C'est une véritable fenêtre d'opportunité qui vient de s'ouvrir, dont on ne peut prévoir ni la durée, ni l'étendue.

CE QUE ÇA SIGNIFIE POUR VOUS

Si vous devez quitter votre logement au plus tard le 31 juillet 2020 et que vous souhaitez bénéficier de nos services de location-achat, nous pouvons donc vous accompagner pour acquérir une propriété.

SERVICE DISPONIBLE PARTOUT AU QUÉBEC

Peu importe la région dans laquelle vous souhaitez emménager, notre programme de location-achat est disponible pour vous.

Si vous pouvez nous démontrer que vous devez déménager au plus tard le 31 juillet, il nous fera plaisir de vous accompagner

que vous avez accumulée en guise d'acompte est alors utilisée comme mise de fonds.

Voilà globalement comment nous fonctionnons. Vous pourrez trouver le détail de notre programme dans notre site Web à l'adresse suivante :

<https://anges-immobiliers.com/services>

Pour discuter de votre situation personnelle, rien de mieux que de nous contacter au **418-627-9728 poste 1**. Il nous fera plaisir de répondre à toutes vos questions et de vous accompagner dans votre réflexion.

Vous pouvez également remplir directement notre formulaire de qualification sécurisé, sans engagement de votre part, à l'adresse suivante :

<http://anges-immobiliers.com/formulaire>

En attendant votre retour, nous vous souhaitons de passer une belle journée !

Gabriela Lopes

Vous avez des questions au sujet de nos services de location - achat ou de sauvetage immobilier ?

Visitez la foire aux questions de notre site Web à l'adresse suivante :

<https://anges-immobiliers.com/f-a-q/>



LES ANGES IMMOBILIERS

sont là pour vous aider !

dans votre démarche.

CONDITIONS

Les critères de qualification présentés dans ce document s'appliquent-ils à votre situation ?

Si vous êtes présentement en chômage en relation avec la COVID-19, que votre crédit est un peu amoiché, que vous n'avez pas amassé la totalité de mise de fonds requise, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Il nous fera plaisir d'analyser votre situation particulière et de vous revenir rapidement avec des propositions.